



Amende marojé avec erreur sur proces verbal

Par **volvooz**, le **19/07/2009** à **20:17**

Bonjour, j ai reçu il y a deux semaines une lettre d huissier me disant que je devais payer une amende majorée pour un excès de vitesse alors que je n ai jamais reçu d avertissement ou autre concernant cet excès de vitesse.
Après lecture de la lettre je me suis rendu compte qu il y avait une faute émise sur ma plaque d immatriculation, (une lettre a été confondu).
J ai donc appelé la préfecture concernée et j ai demandé une photocopie du procès verbal afin de le contester et j ai pu constater la même erreur sur la plaque d immatriculation.
N ayant pas les moyens de régler cette amende, j aimerais savoir comment tourner ma lettre afin de mettre un terme a cette procédure.
merci d avance, olivier.